ASSOCIATION VAINCRE L'AUTISME

51 RUE SERVAN
75011 PARIS

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2022
ASSOCIATION VAINCRE L'AUTISME

A l'assemblée générale de l'association VAINCRE L'AUTISME,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VAINCRE L'AUTISME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les points exposés dans la note « 1 – REGLES ET METHODES COMPTABLES » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

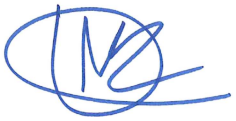
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse le 6 septembre 2024,

Pour le cabinet OTTI
Commissaire aux comptes



Matthieu ZAMBONI
Commissaire aux comptes

ASSOCIATION VAINCRE L'AUTISME

Exercice clos le 31 décembre 2022

Bilan
Compte de Résultat
Annexes

Bilan Actif

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

		Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		1 110		1 110	3 994
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Autres immobilisations corporelles		15 676	10 088	5 588	36 105
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		14 826		14 826	13 207
	TOTAL I	**31 613**	**10 088**	**21 525**	**53 305**
Comptes de liaison	**II**				
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		102		102	106
Créances reçues par legs ou donations		136 177		136 177	136 177
Autres		4 775		4 775	9 425
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		671 718		671 718	539 853
Charges constatées d'avance		5 089		5 089	2 226
	TOTAL III	**817 862**		**817 862**	**687 786**
Frais d'émission des emprunts	**IV**				
Primes de remboursement des obligations	**V**				
Ecarts de conversion actif	**VI**				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)		**849 474**	**10 088**	**839 387**	**741 092**

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		82 447	82 447
Autres réserves			
Report à nouveau		-170 917	-112 077
Excédent ou déficit de l'exercice		56 977	-58 839
	Situation nette	**-31 492**	**-88 470**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			28 830
Provisions règlementées			
	TOTAL I	**-31 492**	**-59 639**
Comptes de liaison	**II**		
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations		136 177	136 177
Fonds dédiés			
	TOTAL III	**136 177**	**136 177**
PROVISIONS			
Provisions pour risques			16 395
Provisions pour charges			
	TOTAL IV		**16 395**
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		608 405	515 211
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		61 530	72 495
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		64 236	60 403
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		530	50
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL V	**734 702**	**648 159**
Ecarts de conversion passif	**VI**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**839 387**	**741 092**

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 322	32 130
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	641 044	585 609
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	7 859	31 048
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	228	2 371
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	7	7
TOTAL I	**650 460**	**651 165**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	189 581	219 804
Aides financières	18 210	16 377
Impôts, taxes et versements assimilés	3 406	8 118
Salaires et traitements	294 148	326 787
Charges sociales	95 155	123 776
Dotations aux amortissements et dépréciations	7 978	9 089
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	2 090	938
TOTAL II	**610 567**	**704 889**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**39 893**	**-53 724**
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**39 893**	**-53 724**

Compte de résultat (Suite)

		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		9 844	6 000
Sur opérations en capital		28 830	6 661
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		16 395	
	TOTAL V	**55 069**	**12 661**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		12 562	1 381
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		25 422	16 395
	TOTAL VI	**37 985**	**17 776**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	17 085	-5 115
Participations des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**		
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**705 529**	**663 826**
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**648 552**	**722 665**
	EXCEDENT OU DEFICIT	56 977	-58 839

Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature		884 624	73 792
Bénévolat		71 193	71 193
	TOTAL	**955 817**	**144 985**
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		884 624	73 792
Personnel bénévole		71 193	71 193
	TOTAL	**955 817**	**144 985**

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 839 387 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 56 977 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Activité de l'association

L'association Vaincre l'autisme a été fondée dans le but de créer un dialogue entre une structure compétente et les parents d'enfants autistes. Ce principe reste l'un des piliers de l'action de l'association. Ainsi, le " Futuroschool " s'inscrira dans la volonté d'impliquer les parents à 100% dans le processus d'éducation de leurs enfants puisqu'ils seront co-auteurs du programme éducatif.

Conformément à ses statuts, l'association a pour missions de :
- Mobiliser les familles, les médecins et les chercheurs pour identifier les causes de l'autisme.
- Mettre en place une stratégie européenne et internationale de Recherche fondamentale et clinique.
- Former les professionnels au diagnostic et à l'intervention précoce basés sur des traitements thérapeutiques et éducatifs pour réduire les symptômes de l'autisme.
- Former et impliquer les parents pour améliorer l'état de santé de l'enfant.
- Réduire les souffrances, l'isolement, les discriminations et les difficultés économiques pour améliorer la qualité de vie. Assurer aux malades une place dans la société avec l'accès à la citoyenneté.
- Sensibiliser la société au grave problème de santé publique qu'est l'autisme. Mobiliser la générosité des citoyens pour l'éradiquer.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Logiciels	1 à 5 ans,
• Agencements et aménagements	5 à 15 ans,
• Mobilier de bureau et informatique	3 à 4 ans,
• Mobilier	3 à 5 ans,
• Matériel professionnel	3 à 5 ans.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OTTi
MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Produits-Usagers

Les cotisations sont comptabilisées lors de leur encaissement effectif.

Les concours publics et subventions d'exploitation correspond à la dotation globale arrêté par l'ARS: 641 044 €.

Aides financières

L'association Vaincre l'autisme à versées des aides financières à hauteur de 16 K€ au titre de l'année 2021 à l'association Vaincre l'autisme Maroc.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n °2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements de départ à la retraite

Le montant des droits acquis par les salariés pour les indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, ne font pas l'objet d'une comptabilisation et l'estimation qui pourrait en être faite n'est pas jugée significative.

Contributions volontaires en nature

Bénévolat :

Le coût du bénévolat représente pour l'année 2022 : 71 193 €.

Prestation en nature :

Vaincre l'autisme a bénéficié de la mise à disposition d'une salariée de la SAS GEORGE REY CONSEILS à partir du 01/09/2019.
Le montant global correspondant à ce mécénat s'élève à 15 014.26 € au 31/12/2022.

L'association a bénéficié de diffusion gracieuse d'espaces gratuit pour 869 609.6 €

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article R.123-198 - 9° du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 000 € TTC.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Au titre de l'article 20 de la Loi du 23 mai 2006 relative au volontariat, nous signalons que les trois plus hauts dirigeants ne perçoivent aucune rémunération ni aucun avantage en nature au titre des fonctions qu'ils exercent au sein du Bureau et/ou du Conseil d'Administration de l'Association.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		19 003		
	TOTAL	**19 003**		
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
	- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers	156 162		
Matériel :	- De transport			
	- De bureau et informatique, mobilier	45 779		
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	TOTAL	**201 941**		
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		13 207		1 620
	TOTAL	**13 207**		**1 620**
	TOTAL GENERAL	**234 150**		**1 620**

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			17 893	1 110	
	TOTAL		**17 893**	**1 110**	
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre				
	- Sur sol d'autrui				
	- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers		146 855	9 307	
Matériel :	- De transport				
	- De bureau et informatique, mobilier		39 409	6 369	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	TOTAL		**186 264**	**15 676**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations				
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				14 826	
	TOTAL			**14 826**	
	TOTAL GENERAL		**204 158**	**31 613**	

OTTi
MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Etat des amortissements

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 009		15 009	
TOTAL	**15 009**		**15 009**	
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	120 647	7 757	124 686	3 718
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 189	221	39 040	6 369
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**165 836**	**7 978**	**163 726**	**10 088**
TOTAL GENERAL	**180 845**	**7 978**	**178 735**	**10 088**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							

DOTATIONS NON VENTILEES	REPRISES NON VENTILEES	TOTAL GENERAL NON VENTILE

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

CREANCES		Montant brut	Liquidité de l'actif	
			Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		14 826		14 826
De l'actif circulant				
Clients et usagers douteux ou litigieux				
Clients, usagers et comptes rattachés		102	102	
Reçues sur legs ou donations		136 177	136 177	
Personnel et comptes rattachés		135	135	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers		4 640	4 640	
Charges constatées d'avance		5 089	5 089	
	TOTAL	**160 970**	**146 144**	**14 826**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A 1 an max. à l'origine	608 405	608 405		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : - A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	61 530	61 530		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	723	723		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	32 477	32 477		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	31 036	31 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	530	530		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**734 702**	**734 702**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	82 447				82 447
- Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	34 213				34 213
Report à nouveau	-112 077	-58 839			-170 917
- Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-204 908	11 319			-193 589
Excédent ou déficit de l'exercice	-58 839	58 839	56 977		56 977
Situation nette	**-88 470**		**56 977**		**-31 492**
- Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion controlée	11 319	-11 319	137 248		137 248
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	28 830			28 830	
Provisions règlementées					
TOTAL	**-59 639**		**56 977**	**28 830**	**-31 492**

OTTi
MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Subvention d'investissement PARIS		28 830	28 830	
TOTAL		**28 830**	**28 830**	

Variations des fonds dédiés

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont amort.		Montant global	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							
TOTAL GENERAL							

Variations des fonds reportés

		Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Legs ou donations					
LEGS MME BABICZ		136 177		136 177	
	TOTAL	**136 177**		**136 177**	
Donations temporaires d'usufruit					
	TOTAL				
	TOTAL GENERAL	**136 177**		**136 177**	

Etat des provisions et dépréciations

		Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex. Utilisées	Diminutions : reprises ex. Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées						
Provisions pour investissements						
Provisions relatives aux stocks						
Provisions relatives aux éléments d'actif						
Amortissements dérogatoires						
Autres provisions réglementées						
	TOTAL I					
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques	- litiges					
	- amendes et pénalités	16 395		16 395		
	- pertes de change					
	- risque d'emploi					
	- autres					
Provisions pour charges sur legs ou donations						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices						
Autres provisions pour risques et charges						
	TOTAL II	**16 395**		**16 395**		
Provisions pour dépréciations						
Immobilisations	- incorporelles					
	- corporelles					
	- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	- Titres mis en équivalence					
	- Titres de participation					
	- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients						
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées						
Sur créances reçues par legs ou donations						
Autres dépréciations						
	Total III					
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	**16 395**		**16 395**		
Dont dotations et reprises :	- d'exploitation					
	- financières					
	- exceptionnelles			16 395		

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Contributions volontaires en nature

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Répartition par nature de charge	31/12/2022 Débit	31/12/2021 Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
TOTAL		
862 - Prestation		
Mise à disposition ML SIRACUSE	15 014	28 052
Espace publicitaires	869 610	45 740
TOTAL	**884 624**	**73 792**
864 - Personnel bénévole		
Bénévoles	71 193	71 193
TOTAL	**71 193**	**71 193**
TOTAL GENERAL	**955 817**	**144 985**

Répartition par nature de ressources	31/12/2022 Crédit	31/12/2021 Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
Mise à disposition ML SIRACUSE	15 014	28 052
Espace publicitaires	869 610	45 740
TOTAL	**884 624**	**73 792**
875 - Bénévolat		
Bénévoles	71 193	71 193
TOTAL	**71 193**	**71 193**
TOTAL GENERAL	**955 817**	**144 985**

Effectif moyen

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	10	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**12**	

Tableau de suivi des legs et donations

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Legs et donations acceptés par le conseil d'administration	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation definitive	Solde des legs et donations en fin d'exercice
LEG BABICZ	136 177			136 177
Total	**136 177**			**136 177**

Commentaire

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 865	18 531
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 237	12 332
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	**16 101**	**30 863**

OTTi
MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Créances clients, usagers et comptes rattachés	102	102
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	2 371	2 371
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	**2 473**	**2 473**

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL		

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	5 089	2 226
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**5 089**	**2 226**

Commentaire

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9 844.15	6 000.00	3 844.15	64.07
77200000 Produits sur exercices ant.	9 844.15	6 000.00	3 844.15	64.07
Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 830.16	6 660.87	22 169.29	332.82
77700000 Quote part des subventions d'investissement virée au résult..	6 660.87	6 660.87		
77800000 Produits exceptionnels divers	22 169.29		22 169.29	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 395.00		16 395.00	-
78750000 Repris.s/prov.risques charges excep	16 395.00		16 395.00	-
TOTAL DES PRODUITS	**55 069.31**	**12 660.87**	**42 408.44**	**334.96**
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 562.42	1 380.92	11 181.50	809.63
67100000 Charges exceptionnelles sur opérati	239.80		239.80	-
67180000 Autres charges except. de gestion	2 740.91	1 380.92	1 359.99	98.48
67200000 Charges sur ex. ant.	9 581.71		9 581.71	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	25 422.29	16 395.00	9 027.29	55.06
68710000 Dotations exceptionnelles amort	25 422.29		25 422.29	-
68750000 Dot. prov. risques et charges excep		16 395.00	-16 395.00	-100.00
TOTAL DES CHARGES	**37 984.71**	**17 775.92**	**20 208.79**	**113.69**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**17 084.60**	**-5 115.05**	**22 199.65**	**-434.01**

Commentaire :
Les produits exceptionnels correspondent essentiellement :
- à l'annulation des charges sur les indemnités du Président : 9,8 K€
- à l'annulation de la subvention d'investissement : 22 K€
- à la reprise de la provision URSSAF : 16,4 K€.

Les charges exceptionnelles correspondent essentiellement :
-au redressement URSSAF: 2.7 K€
- à l'annulation des caisses SAJIDI et SCENAMA : 5,4 K€
- à l'annulation des comptes tiers et courant MAROC: 4 K€
- à la mise au rebut d'immobilisations non complétement amorties : 25.4 K€

Ventilation du résultat de l'exercice (Suite)

MATTHIEU ZAMBONI
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes

Ventilation du résultat de l'exercice	Résultat net comptable	A affecter sur projet(s) associatif(s) ou sur résultat(s) antérieur(s) repris	Résultat net comptable restant à affecter	Obs.
	A	B	A+B	
Résultats hors contrôle des tiers financeurs				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
TOTAL				

Commentaire